

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE :

La Municipalité de Val-des-Monts désire rappeler à ses contribuables que le deuxième versement des taxes municipales 2023 viendra à échéance le 30 juin 2023.

MODES DE PAIEMENT

1. **Sur le site Internet de votre institution financière :** Lors de vos paiements par Internet, assurez-vous de bien indiquer le numéro de dossier (matricule) de 18 chiffres, qui se trouve sur le coupon de remise.
2. **Auprès de la plupart des institutions financières :** Au comptoir ou au guichet automatique (vous devez apporter le coupon).
3. **Par chèque :** Par la poste ou dépôt dans la chute à courrier de l'hôtel de ville. Assurez-vous de joindre le(s) coupon(s) de remise dans l'enveloppe à l'adresse :

MUNICIPALITÉ DE VAL-DES-MONTS
1, ROUTE DU CARREFOUR
VAL-DES-MONTS (QUÉBEC) J8N 4E9

Si vous choisissez d'envoyer votre chèque par la poste, il est important de tenir compte des délais de livraison postale applicables.

4. **En personne :** À l'hôtel de ville, à l'adresse ci-haut inscrite
 - ✓ Argent comptant.
 - ✓ Carte débit (Interac).
 - ✓ Chèque.
5. **En ligne par carte de crédit :** Les procédures détaillées sont affichées sur le site Internet de la Municipalité sous l'onglet Administration – Finances. Ce mode de paiement inclus des frais de marchand et des frais de carte de crédit.

<http://val-des-monts.appvoila.com>

Le paiement des taxes municipales par carte de crédit n'est pas accepté au comptoir de l'hôtel de ville ni par la poste.

Veillez porter une attention particulière au numéro de matricule lors du paiement, car celui-ci peut avoir été modifié depuis la dernière facturation.

Nous invitons également les contribuables qui ont changé d'adresse ou qui viennent d'acquérir une propriété à Val-des-Monts à nous faire parvenir leurs nouvelles coordonnées par courriel afin d'éviter des frais d'intérêts et de pénalités supplémentaires.

Pour tous renseignements ou modifications de votre dossier, nous vous prions de communiquer avec le service de la Taxation à l'adresse taxation@val-des-monts.net ou par téléphone au numéro 819 457-9400, poste 2305.

FAIT à Val-des-Monts ce douzième jour de juin DEUX MILLE VINGT-TROIS.

L'Agent de développement, Greffier-trésorier adjoint et Directeur général adjoint,



Julien Croteau